

FORMULAIRE 51-102F3
AVIS DE CHANGEMENT IMPORTANT

1. Émetteur assujetti

Échographes Noveko inc.
3171 Louis-A. Amos
Lachine (Québec)
H8T 1C4

2. Date du changement important

Le 31 mars 2005

3. Communiqué de presse

Un communiqué de presse a été envoyé aux médias le 1^{er} avril 2005 et diffusé par l'entremise de Canada NewsWire Limited.

4. Sommaire du changement important

L'entreprise montréalaise **ÉCHOGRAPHES NOVEKO INC.** (« Société ») (**Bourse de croissance TSX : EKO**), spécialisée dans le développement, la fabrication et la commercialisation d'appareils d'échographie à ultrasons portables à l'usage de la médecine animale et des éleveurs, ainsi que de la médecine humaine, annonce une première clôture le 31 mars 2005 pour 2 000 000 \$ relative à un placement privé d'un montant total de 3 000 000 \$CAN (le « Placement privé ») de débentures convertibles garanties (les « débentures »).

Les débentures portent intérêt au taux annuel de 8% et viendront à échéance le 15 décembre 2009. Les six premiers mois d'intérêts ont été payés à l'avance à la clôture. Sous réserve que les débentures ne soient converties avant la date d'échéance ou qu'elles soient en défaut, le montant en capital des débentures est remboursable à la date d'échéance.

Les porteurs des débentures auront le droit, à leur entière discrétion et en tout temps jusqu'à la date d'échéance, de convertir, en totalité ou en partie, le montant en capital des débentures en actions catégorie A. Le prix de conversion des actions de catégorie A équivaut à 0,80 \$ par action du montant en capital converti jusqu'au 31 mars 2007, 0,88 \$ jusqu'au 31 mars 2008, 0,97 \$ jusqu'au 31 mars 2009 et 1,07 \$ jusqu'au 15 décembre 2009.

La Société a également émis, aux porteurs de débentures, un nombre total de (500 000 bons de souscription (750 000 lorsque le Placement privé total aura été complété) pouvant être exercé (seulement si le prix des actions catégorie A de la Société est inférieur à 1,50 \$ l'action sur une base moyenne pondérée pour la période débutant le 1^{er}

janvier 2008 jusqu'au 31 mars 2008 inclusivement) à un prix de souscription égal à 0,97 \$ l'action du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009 et, par la suite jusqu'au 15 décembre 2009 à 1,07 \$.

À moins du consentement préalable de la Bourse de croissance TSX, les débentures et les bons de souscription ne peuvent être vendus ou autrement transférés avant le 31 juillet 2005.

Les actions catégorie A présentement émises et en circulation se chiffrent à 27 818 257. De plus, un nombre de 2 152 512 actions catégorie A peuvent être émises en vertu de bons de souscription accordés ou pouvant être accordés en vertu du Régime d'options d'achat d'actions de la Société. Un nombre de 500 000 actions catégorie A (750 000 actions catégorie A lorsque le Placement privé total aura été complété) peut aussi être émises, le cas échéant, dans le cas de la conversion des bons de souscription et un maximum de 2 500 000 actions catégorie A (3 750 000 actions catégorie A lorsque le Placement privé total aura été complété) dans le cas de la conversion des débentures faisant l'objet du Placement privé en assumant que cette conversion des débentures s'effectue à 0,80 \$ par action.

5. Description complète du changement important

Pour plus de renseignements, un exemplaire du communiqué de presse est joint aux présentes.

6. Recours au paragraphe 7.1(2) ou (3) de la norme canadienne 51-102

La confidentialité n'est pas requise.

7. Renseignements omis

Aucun renseignement n'a été omis relativement au changement important.

8. Haut dirigeant

M. Léon Assayag, Vice-président, finances et administration
Téléphone : (514) 344-3030
Télécopieur : (514) 344-3131

9. Date de l'avis

Le 11 avril 2005

ÉCHOGRAPHES NOVEKO INC.

Par: (signé) Léon Assayag
Léon Assayag
Vice-président, finances et administration



Communiqué de presse

ÉCHOGRAPHES NOVEKO INC. complète une première clôture d'un placement privé de 3 millions \$

Montréal (Canada), le 1^{er} avril 2005 —ÉCHOGRAPHES NOVEKO INC. (« Noveko » ou la « Société ») (symbole : **EKO / Bourse de croissance TSX**), spécialisée dans le développement, la fabrication et la commercialisation d'appareils d'échographie à ultrasons portatifs à l'usage de la médecine animale et des éleveurs, ainsi que de la médecine humaine, est heureuse d'annoncer qu'elle a procédé à une première clôture pour un montant de 2 000 000 \$ CAN dans le cadre d'un placement privé, piloté par le groupe Quorum, de débentures convertibles garanties (« les débentures ») d'un montant total devant atteindre 3 000 000 \$ CAN. Les débentures portent intérêt au taux annuel de 8 % et viendront à maturité le 15 décembre 2009. Les six premiers mois d'intérêts ont été payés à l'avance à la clôture. Sous réserve que les débentures ne soient converties avant la date d'échéance ou qu'elles soient en défaut, le montant en capital des débentures est remboursable à la date d'échéance.

Les porteurs des débentures auront le droit, à leur entière discrétion et en tout temps jusqu'à la date d'échéance, de convertir, en totalité ou en partie, le montant en capital des débentures en actions catégorie A. Le prix de conversion des actions de catégorie A équivaut à 0,80 \$ par action du montant en capital converti jusqu'au 31 mars 2007, 0,88 \$ jusqu'au 31 mars 2008, 0,97 \$ jusqu'au 31 mars 2008, 0,97 \$ jusqu'au 31 mars 2009 et 1,07 \$ jusqu'au 31 décembre 2009.

Si le prix des actions catégorie A est inférieur à 1,50 \$ sur une base moyenne pondérée pour la période débutant le 1^{er} janvier 2008 jusqu'au 31 mars 2008, la Société devra émettre aux porteurs de débentures un nombre total de 500 000 bons de souscription (750 000 lorsque le placement privé total aura été complété) pouvant être exercé à un prix de souscription égal à 0,97 \$ l'action du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009 et, par la suite jusqu'au 15 décembre 2009 à 1,07 \$.

À moins du consentement préalable de la Bourse de croissance TSX, les débentures et les bons de souscription ne peuvent être vendus ou autrement transférés avant le 31 juillet 2005.

Les actions catégorie A présentement émises et en circulation se chiffrent à 27 818 257. De plus, un nombre de 2 152 512 actions catégorie A peuvent être émises en vertu de bons de souscription accordés et d'options accordées ou pouvant être accordées en vertu du Régime d'options d'achat d'actions de la Société. Un nombre de 500 000 actions catégorie A peut aussi être émises, le cas échéant, dans le cas de la conversion des bons de souscription visés par la présente clôture (750 000 lorsque le placement total de 3 000 000 \$ sera complété) et un maximum de 2 500 000 actions catégorie A dans le cas de la conversion des débentures faisant

l'objet de la présente clôture (3 750 000 lorsque le placement total sera complété) en assumant que cette conversion des débentures s'effectue à 0,80 \$ par action.

Pour information

André Leroux, président et chef de la direction

Léon Assayag, CA, vice-président, finances et administration

(514) 344-3030

www.noveko.com

L'information contenue dans le présent communiqué de presse comprend certains énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur des hypothèses exposées à de grands risques et incertitudes. Même si Noveko estime raisonnables les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs, Noveko ne peut fournir aucune garantie quant à la concrétisation des attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs. La Bourse de croissance TSX n'accepte aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude de ce communiqué.